

## **Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Gestionnaire du Fonds  
Services de portefeuille Counsel Inc.

*Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels ou intermédiaires du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers gratuitement en composant le numéro sans frais 1 877 216-4979, en nous écrivant à Services de portefeuille Counsel Inc., 5015 Spectrum Way, Suite 300, Mississauga (Ontario) L4W 0E4, en visitant notre site Web à l'adresse [www.ipcportfolios.ca](http://www.ipcportfolios.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).*

*Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié, à la notice annuelle et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.*

*Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds pour les séries offertes aux termes d'un prospectus et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.*

### **UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces énoncés peuvent être liés à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements apportés aux règlements sur les valeurs mobilières, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Services de portefeuille Counsel Inc. à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.*

*Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.*

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 5 juin 2024

La présente analyse du rendement du Fonds par la direction présente les points de vue de Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel » ou « nous ») sur les facteurs et les développements importants qui ont eu lieu au cours de l'exercice allant de la création du Fonds jusqu'au 31 mars 2024 et qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds ou d'une série calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs un taux élevé de revenu d'intérêts mensuel tout en assurant la protection du capital et en offrant de la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôts à intérêt élevé. Avant le 30 octobre 2023, la valeur liquidative du Fonds pouvait varier. Depuis cette date, le Fonds présente une valeur liquidative fixe de 10 \$ et les distributions aux investisseurs sont cumulées chaque jour.

### Risques

Les risques associés à un placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du Fonds. Le Fonds convient aux investisseurs qui recherchent un fonds canadien dont le revenu d'intérêt est supérieur à celui des fonds du marché monétaire traditionnels, qui ont l'intention d'investir à court terme et qui ont une tolérance au risque faible.

### Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Il est question du rendement des titres de la série A du Fonds ci-après. Le rendement de toutes les autres séries offertes par le Fonds est présenté à la rubrique intitulée *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement peut différer d'une série à l'autre, principalement en raison des différents niveaux de frais et de charges imputés à chaque série ou parce que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par série.

Au cours de l'exercice, les titres de la série A du Fonds ont produit un rendement de 4,74 % (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de 4,92 % pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada (l'« indice »). Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Afin de juguler l'inflation élevée, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 50 points de base au cours de la période pour l'établir à 5,00 %, son niveau le plus élevé depuis 2001. Par conséquent, les taux de rendement des titres à court terme, y compris les taux des bons du Trésor, des acceptations bancaires, des billets à court terme et des comptes bancaires à intérêt élevé, ont augmenté.

Le Fonds a affiché un rendement comparable à celui de l'indice, ses placements dans des fonds à intérêt élevé ayant inscrit des rendements légèrement inférieurs à celui de l'indice en raison de la position de trésorerie du Fonds durant la période de placement des souscriptions des investisseurs.

Au 31 mars 2024, le taux de rendement courant s'établissait à 4,86 % pour les titres de série A; à 4,97 % pour les titres de série F; à 5,00 % pour les titres de série C; à 5,10 % pour les titres de série Patrimoine privé et à 5,09 % pour les titres de série I. Le taux de rendement pour les bons du Trésor à 30 jours est passé de 4,27 % le 31 mars 2023 à 4,97 % le 31 mars 2024.

#### Actif net

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 290,1 millions de dollars, ou 287,2 %, pour se chiffrer à 391,1 millions de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 101,0 millions de dollars au 31 mars 2023. De cette hausse, une tranche de 278,8 millions de dollars est attribuable aux ventes nettes et une tranche de 11,3 millions de dollars est attribuable au rendement des placements (déduction faite des frais et des charges).

#### Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé pour chacune des séries au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 a été essentiellement semblable au RFG de la période close le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

#### Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille de Counsel s'attend à ce que le repli de l'inflation permette à la Banque du Canada, à la Banque centrale européenne et à la Banque d'Angleterre de réduire les taux au deuxième trimestre de 2024.

Le 30 novembre 2023 (la « date de l'opération »), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a fait l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (la société mère de Counsel). Counsel demeure gestionnaire du Fonds. Avec prise d'effet à la date de l'opération, des changements ont été apportés aux membres du comité d'examen indépendant et du conseil d'administration de Counsel afin que les structures de gouvernance cadrent avec la filiale de Counsel, Gestion de placements Canada Vie limitée.

#### Transactions entre parties liées

##### Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du Fonds pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement, à l'analyse des placements, à la formulation de recommandations, à la prise de décisions de placement, à l'achat et à la vente du portefeuille de placement et à la prestation d'autres services. Le gestionnaire a également utilisé les frais de gestion pour financer les commissions de suivi et d'autres formes de rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds.

Les courtiers suivants affiliés à Counsel peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution de la part de Counsel au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Securities Corporation, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Investment Corporation, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus Itée.

Counsel a utilisé environ 42 % du total des frais de gestion reçus de tous les Fonds Counsel pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient 17 % des frais de gestion payés. Il s'agit du pourcentage moyen des frais de gestion payés par toutes les séries. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série. Le pourcentage plus faible des versements liés à la distribution est principalement attribuable au taux de commissions de suivi plus bas de la série A par rapport à ceux des autres Fonds Counsel.

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration à Counsel aux taux annuels précisés à la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits plus en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, Counsel paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis liés au Fonds) nécessaires à l'exploitation du Fonds. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

## Services de transactions en portefeuille

IPC Investment Corporation, une société affiliée à Counsel, fournit des services de transactions en portefeuille au Fonds quand il investit dans des fonds d'épargne à intérêt élevé. Le Fonds ne verse aucune commission de courtage et aucuns frais sur ces transactions.

## Autres transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice, le Fonds ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds de Counsel à l'égard de toute transaction entre parties liées.

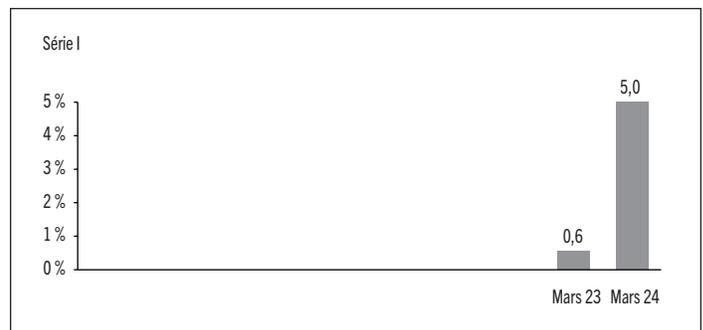
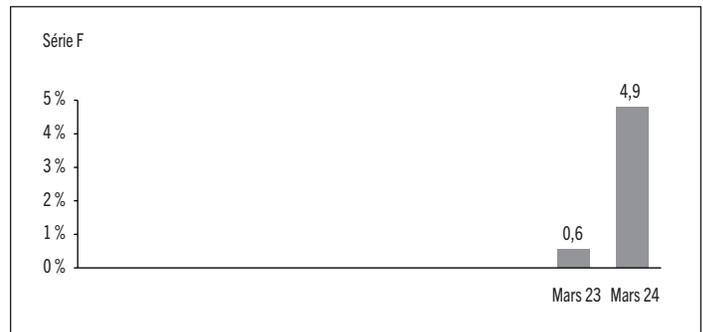
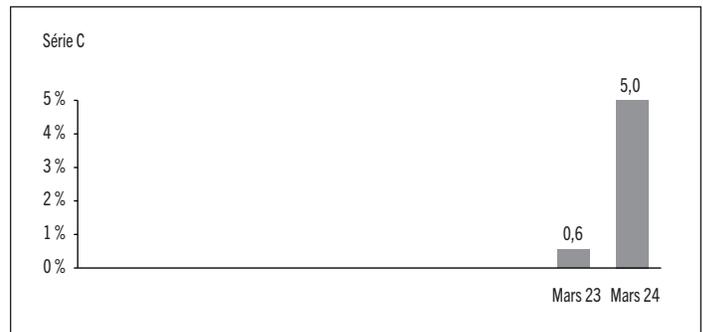
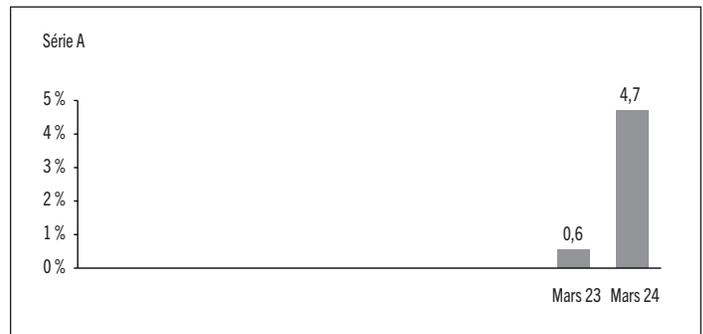
## Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement total composé annuel historique, compte tenu des variations de la valeur liquidative par titre et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les frais d'acquisition optionnels, les frais de gestion directement payables par les investisseurs ou l'impôt sur le revenu payable par l'investisseur qui viendraient réduire ce rendement. Les rendements de chaque série diffèrent principalement parce que les frais et charges varient d'une série à l'autre. Veuillez vous reporter à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour obtenir plus de renseignements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

## Rendements annuels

Ces graphiques indiquent la variation à la hausse ou à la baisse à la fin de chaque période de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Le pourcentage indiqué pour le premier exercice d'une série est le rendement réel obtenu depuis la date de sa création, qui se trouve à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Les graphiques illustrent donc le rendement du Fonds au fil du temps.



# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024



# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## Aperçu du portefeuille au 31 mars 2024

PAR TYPE D'ACTIF	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Comptes d'épargne à intérêt élevé	99,3
Fonds du marché monétaire	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,6

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur/Fonds sous-jacent</b>	
Compte d'épargne à intérêt élevé de la Banque Équitable	70,1
Compte d'épargne BNS	29,2
Counsel Money Market Fund, série O	0,1
<b>Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale</b>	
	99,4

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

### ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

Série A	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>10,01</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>		
Total des produits	0,49	0,07
Total des charges	(0,03)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,01	–
Profits (pertes) latent(e)s	–	–
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,47</b>	<b>0,07</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,46)	(0,04)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	(0,02)	–
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,48)</b>	<b>(0,04)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,00</b>	<b>10,01</b>

Série C	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>10,01</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>		
Total des produits	0,36	0,10
Total des charges	(0,02)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,14	(0,07)
Profits (pertes) latent(e)s	–	–
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,48</b>	<b>0,03</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,48)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	(0,03)	–
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,51)</b>	<b>(0,05)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,00</b>	<b>10,01</b>

Série F	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>10,01</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>		
Total des produits	0,53	0,07
Total des charges	(0,02)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,03)	–
Profits (pertes) latent(e)s	–	–
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,48</b>	<b>0,07</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,47)	(0,04)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	(0,02)	–
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,49)</b>	<b>(0,04)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,00</b>	<b>10,01</b>

Série I	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>10,01</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>		
Total des produits	0,53	0,14
Total des charges	(0,01)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,03)	(0,08)
Profits (pertes) latent(e)s	–	–
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,49</b>	<b>0,06</b>
<b>Distributions :</b>		
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,49)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	(0,02)	–
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,51)</b>	<b>(0,05)</b>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<b>10,00</b>	<b>10,01</b>

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers du Fonds préparés conformément aux normes IFRS. L'actif net présenté dans le tableau et dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative; une explication de ces différences se trouve dans la note 3 des états financiers du Fonds.
- Les montants de la valeur liquidative et des distributions par titre sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

	31 mars 2024	31 mars 2023
Série Patrimoine privé		
Actif net, à l'ouverture	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	0,43	0,05
Total des charges	(0,01)	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	0,07	0,02
Profits (pertes) latent(e)s	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,49	0,07
Distributions :		
Du revenu (sauf les dividendes canadiens)	(0,49)	(0,05)
Des dividendes canadiens	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	(0,02)	–
Distributions annuelles totales³	(0,51)	(0,05)
Actif net à la fin de la période	10,00	10,01

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Série A</b>		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	216 949	48 424
Titres en circulation (en milliers)¹	21 695	4 836
Ratio des frais de gestion (%)²	0,28	0,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,28	0,28
Ratio des frais de négociation (%)³	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	s.o.	s.o.
	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Série C</b>		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	24	3
Titres en circulation (en milliers)¹	2	–
Ratio des frais de gestion (%)²	0,16	0,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,16	0,15
Ratio des frais de négociation (%)³	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	s.o.	s.o.
	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Série F</b>		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	84 756	37 240
Titres en circulation (en milliers)¹	8 476	3 719
Ratio des frais de gestion (%)²	0,17	0,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,17	0,16
Ratio des frais de négociation (%)³	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	s.o.	s.o.
	31 mars 2024	31 mars 2023
<b>Série I</b>		
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	13 221	5 216
Titres en circulation (en milliers)¹	1 322	521
Ratio des frais de gestion (%)²	0,06	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,06	0,05
Ratio des frais de négociation (%)³	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	s.o.	s.o.

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le RFG et le RFG avant les renoncations ou absorptions (le « RFG brut ») sont établis d'après le total des frais pris en charge par le Fonds (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opération du portefeuille) pour la période considérée et s'expriment en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG et le RFG brut sont annualisés depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la fin de la période. Le RFG et le RFG brut peuvent être touchés par les réductions ou les augmentations des frais de gestion et des frais d'administration, comme il est décrit à la rubrique *Renseignements sur les séries*. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, le RFG et le RFG brut présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

3) Le ratio des frais de négociation (le « RFN ») représente le total des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille et est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Lorsque le Fonds investit dans les titres d'un fonds sous-jacent, les RFN du Fonds comprennent la tranche des RFN du (des) fonds sous-jacent(s) attribuable à ce placement.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds n'est pas indiqué, car celui-ci ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Série Patrimoine privé	31 mars 2024	31 mars 2023
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>1</sup>	76 105	10 144
Titres en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	7 611	1 013
Ratio des frais de gestion (%) <sup>2</sup>	0,06	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) <sup>2</sup>	0,06	0,05
Ratio des frais de négociation (%) <sup>3</sup>	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4</sup>	s.o.	s.o.

# FONDS D'ÉPARGNE À INTÉRÊT ÉLEVÉ IPC

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | 31 mars 2024

## Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion <sup>6</sup> (%)	Frais d'administration <sup>6</sup> (%)
Série A <sup>1</sup>	24 janvier 2023	500	0,20	0,05
Série C <sup>1,4</sup>	24 janvier 2023	500	0,10	0,05
Série F <sup>2</sup>	24 janvier 2023	500	0,10	0,05
Série I <sup>2,3,5</sup>	24 janvier 2023	500	–	0,05
Série Patrimoine privé <sup>6</sup>	24 janvier 2023	–	–	0,05
Série S <sup>7</sup>	10 mai 2024	–	–	0,05

- 1) Les titres de la série A et de la série C sont les seuls qui sont assujettis à des frais d'acquisition. Les titres peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par Counsel dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion liés à cette série sont de 0,10 % et ils sont payables directement à Counsel, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Cette série est seulement offerte aux investisseurs ayant recours au service de rééquilibrage par le conseiller de Counsel (le « RPC de Counsel »).
- 5) Counsel peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer.
- 6) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.
- 7) Cette série est offerte à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie pour ses fonds distincts, mais peut être vendue à d'autres investisseurs comme le déterminera Counsel.